



CHARTRE

DE BONNE CONDUITE

MV13



1. Préambule

Cette charte de bonne conduite a pour objectif de garantir un environnement respectueux, sain, inclusif et convivial pour tous les membres de Marseille Volley 13. Elle s'adresse à tous les licenciés – joueurs, entraîneurs, bénévoles, dirigeants, parents et accompagnateurs – afin que la pratique sportive reste un plaisir partagé, formateur et fédérateur.

2. Les valeurs du club

- Éthique et exemplarité
- Respect, courtoisie et politesse
- Fair-play et loyauté
- Convivialité et solidarité
- Assiduité, ponctualité et engagement
- Tolérance, égalité et inclusion
- Motivation, implication et persévérance
- Plaisir du jeu et de la progression

3. Les responsabilités de chacun

3.1 Tous les membres du club

- Respecter les valeurs du club et les autres membres
- Refuser toute forme de violence, triche ou discrimination
- Préserver l'image du club, y compris sur les réseaux sociaux
- Respecter les installations, le matériel et l'environnement
- Être ponctuel, assidu et prévenir en cas d'absence.



3.2 Joueurs et adhérents

- Inclure tous ses coéquipiers et respecter ses adversaires
- Faire preuve d'exemplarité, de loyauté et de respect des règles
- Accepter les décisions de l'arbitre et les choix de l'entraîneur
- Refuser toute forme de tricherie ou de moquerie
- Accepter la défaite avec dignité et la victoire avec modestie

3.3 Parents et responsables légaux

- Montrer l'exemple en adoptant une attitude respectueuse
- Encourager son enfant et son équipe sans pression ni critique ou consignes sportives
- Respecter les horaires, prévenir en cas d'absence et récupérer l'enfant à l'heure
- Ne jamais déposer un enfant sans s'assurer qu'il est pris en charge
- S'investir dans la vie du club (déplacements, lavage maillots, etc.) selon ses disponibilités.

3.4 Les éducateurs et entraîneurs

- Être ponctuel, bienveillant, exigeant et exemplaire
- Informer en cas d'empêchement et organiser un remplacement si nécessaire
- Encadrer la pratique avec convivialité, équité et rigueur
- Développer l'esprit d'équipe, faire progresser chacun, quel que soit son niveau
- Respecter les parents, les joueurs, les arbitres et les dirigeants



3.2 Comité directeur

- Communiquer avec clarté, transparence et respect
- Accueillir dans de bonnes conditions joueurs, arbitres et adversaires
- Représenter et faire vivre les valeurs du club
- Soutenir les éducateurs et bénévoles, et garantir un cadre sain
- Participer activement à la vie et à la gouvernance du club

3.3 Spectateurs

- Encourager dans le respect des joueurs, arbitres et encadrants
- Adopter un comportement responsable et exemplaire
- Respecter les locaux, les horaires et les consignes de sécurité

4. Les droits et devoirs des membres

Droits :

- Bénéficier d'un cadre sécurisant, respectueux et motivant
- Profiter d'entraînements réguliers et d'équipements adaptés
- Être respecté et inclus, quel que soit son niveau ou profil
- S'exprimer et dialoguer librement dans le respect mutuel

Devoirs :

- Régler sa cotisation et effectuer les formalités d'adhésion
- Respecter les règlements du club et des instances officielles
- Prévenir en cas d'absence, participer activement aux activités
- Adopter un comportement irréprochable en toutes circonstances
- Contribuer au bon fonctionnement et à la vie collective du club



5. Sanctions possibles en cas de manquement

- Rappel à l'ordre verbal ou écrit
- Exclusion ponctuelle d'un entraînement ou d'une rencontre
- Participation à une action de bon citoyen au service du club (rangement, nettoyage, etc.)
- Suspension temporaire ou exclusion définitive
- Non-renouvellement de la licence

6. Conclusion

En signant électroniquement cette chartre, chaque membre s'engage à respecter les principes du vivre-ensemble, du respect et de l'engagement sportif. Cette chartre est évolutive et pourra être adaptée selon les retours des membres et les besoins du club.

Patrice MAUDENS
Président du club